



Enfant issu d'une première union

Par **lestat2e**, le **30/06/2008** à **11:25**

Bonjour,

Lors d'une précédente union j'ai eu un enfant qui me connaît peu. Aujourd'hui , sa maman me demande de venir voir cet enfant car elle réclame son père. Malheureusement pour moi je ne figure pas sur l'extrait de naissance de la petite. J'ai besoin d'obtenir des conseils car j'ai un mauvais pressentiment sur cette rencontre. Quels sont ses droits et les miens!

Je vous remercie de votre réponse
Cordialement